



Séminaire

Le Grand Paris à l'époque moderne (XVIe-XVIIIe siècles)

Jeudi 29 mars 2018 : 14h-18h

Ecole nationale supérieure d'architecture de Paris-Belleville

<https://www.inventerlegrandparis.fr/link/?id=586>

La guerre des limites ? Ouverture et fermeture de Paris au XVIe siècle

par Diane Roussel

Consultez l'article en ligne

<https://www.inventerlegrandparis.fr/link/?id=604>

DOI

10.25580/IGP.2018.0011

Pour poursuivre ce que Robert Muchembled vient de présenter, je propose de prolonger les différentes variations d'échelles en resserrant la focale sur Paris et ses abords immédiats et sur une période un peu plus ancienne, essentiellement le XVI^e siècle et le premier XVII^e siècle.

Une représentation simplifiée

Pour donner quelques représentations figurées, voici à quoi ressemble Paris en 1550, ou, en tout cas, comment les premiers « portraits » de Paris représentent la capitale avec le plan dit de Saint-Victor (Fig. 1). On voit ici un dispositif assez simple où l'on retrouve cette conception de cercles concentriques que l'on évoquait tout à l'heure (Paris, la cité-citadelle / les faubourgs / au-delà, la banlieue). Ils se disposent autour de ce qui structure véritablement à la fois le portrait et le paysage alentour, c'est-à-dire l'ensemble des murailles qui ceinturent, c'est ici très net, l'espace parisien. Le premier cercle est celui de la cité bien protégée derrière ses murailles. Autour, une ceinture constituée des faubourgs et puis au-delà, ce que l'on appelle le « plat-pays », dans cette définition de l'urbain héritée de la réalité topographique des villes anciennes et médiévales, encore en vigueur au XVI^e siècle et qui dure jusqu'à la fin de l'Ancien Régime. Au XVIII^e siècle, les murailles ont disparu, mais l'urbain se conçoit encore comme un ensemble de monuments enfermés derrière des murailles. Des représentations cartographiques, comme celle-ci, ont évidemment tendance à représenter cette forme idéale de la ville ancienne et sans doute à radicaliser la frontière entre la ville et le plat-pays. C'est une représentation de ce que Marcel Roncayolo appelait « la certitude du paysage des villes anciennes », [1] c'est-à-dire que tout est net et précis avec une opposition très forte entre la ville et son plat-pays *extra muros*. Une représentation très simplifiée qui semble vouloir répondre à la question : qu'est-ce qu'une ville ? Où la ville commence-t-elle ? Où finit-elle ? On a l'impression d'être dans un espace-temps où tout est très simple.

Une réalité plus complexe

Évidemment le travail de l'historien a pour but de déconstruire cette « certitude du paysage » et de montrer que les différentes limites sont plus nombreuses que ce que cette représentation pourrait laisser croire et qu'elles sont fluctuantes, selon les dimensions et les usages qu'en font les acteurs. Selon la conjoncture, elles peuvent s'étendre ou se rétracter. Et, contrairement à l'image qui donne l'impression de deux mondes très distincts, les espaces urbains sont très fragmentés, ils se superposent et se chevauchent. Pensons à la dimension des espaces politiques et juridiques. Au XVI^e siècle, Paris et sa banlieue sont une mosaïque de juridictions. Il y a effectivement la justice du roi qui siège au Châtelet, mais le périmètre de son autorité se superpose et entre souvent en concurrence avec d'autres ressorts juridictionnels dans lesquels des seigneurs exercent encore leur autorité. C'est donc un espace en voie d'unification sous l'autorité d'une tutelle monarchique de plus en plus présente, mais ce processus d'unification est encore loin d'être achevé au XVI^e. De la même manière, cet espace est très variable selon les acteurs qui l'utilisent. Au XVI^e siècle, on n'a pas les mêmes pratiques de l'espace quand on est protestant ou catholique, quand on est noble ou manouvrier, quand on est habitant des faubourgs ou de l'île de la Cité.

Cette simplicité apparente est surtout remise en cause par des éléments structurants comme les transformations démographiques. Paris au XVI^e siècle est la plus grande ville d'Europe : vers 1550, on estime que la population atteignait entre 300 000 et 350 000 habitants, ce qui est gigantesque. Paris est donc un monstre démographique qu'il faut contenir et c'est la première source de tension qui va nous intéresser. Le statut politique de la ville est aussi à prendre en considération. Elle est la cible d'attaques militaires en tant que capitale de la France, les murailles ont donc aussi un rôle de défense militaire. La période est donc celle d'une tension entre fermeture et ouverture, entre une ville qui ne cesse de déborder de ses murailles, mais qui compte pourtant sur elles à la fois comme un emblème et comme une protection.

Je vais donc essayer d'évoquer plusieurs dimensions dans cette tension du couple ouverture/fermeture pour essayer de voir des limites (surtout internes) du système parisien.

Une approche morphologique

Une première approche de ces représentations pourrait être morphologique à travers ces premiers plans qui représentent Paris à partir du premier tiers du XVI^e siècle. Il en existe plusieurs comme celui, très célèbre, de Truschet et Hoyaux (Fig. 2). Il propose une perspective « à vol d'oiseau », où l'élévation des bâtiments est perceptible. Le procédé de représentation est un peu troublant pour nous aujourd'hui parce que, dans l'idée d'avoir une représentation la plus harmonieuse possible, la feuille est comme coupée dans son milieu par la Seine, qui sépare verticalement la rive droite (à gauche de la feuille) et la rive gauche (à droite). L'enceinte, redoublée par les fossés, est représentée ici en montrant la forte dissymétrie entre les deux rives. La vieille enceinte de Philippe Auguste, qui marque toujours les limites de la rive gauche, a été dépassée depuis le XV^e siècle par l'enceinte de Charles V qui montre que le périmètre de la rive droite est beaucoup plus étendu parce qu'on a englobé les faubourg Saint-Denis et Saint-Martin, qui font partie de ce qu'on appelle la Ville au XVI^e siècle. Il faut deux heures et demie à trois heures pour faire le tour de la ville à pied selon les gens de l'époque, si l'on suit les murailles ; celles-ci sont percées de quatorze portes dont quatre sont dites maîtresses parce qu'elles sont toujours ouvertes, en cas d'alerte notamment. À certaines périodes de guerre, on mure les portes et on garde ces quatre-là : la porte Saint-Denis, qui est celle qui est notamment empruntée par les rois, la porte Saint-Jacques de l'autre côté, la porte Saint-Marcel et enfin la porte Saint-Honoré. Ces portes sont fortifiées, ce qui coûte très cher aux Parisiens qui s'en plaignent en permanence.

Cette représentation est celle d'une « ville-monde » idéale dans la conception humaniste du temps. Charles Quint se serait exclamé, la première fois qu'il a mis les pieds à Paris : « Ce n'est pas une ville, c'est un monde ! ». Ce stéréotype façonne la mythologie parisienne, associée au caractère démesuré de cette capitale, et à un discours littéraire sur l'unité, l'harmonie, la correspondance entre le macrocosme et le microcosme. Ceci explique la représentation très circulaire de la ville qui n'est pas l'exact reflet d'une réalité géographique. Néanmoins, cette représentation idéalisée doit être également confrontée au développement de la ville. La forte croissance démographique de la ville explique ses transformations. Si l'on compare ces plans du premier tiers du XVI^e siècle avec les plans du début du XVII^e siècle, on voit que l'essentiel de la croissance urbaine se réalise dans les espaces qui étaient encore peu densément habités, et surtout qui n'étaient pas encore lotis. C'est ce qu'on appelle les coutures, qui se trouvent surtout aux extrémités de la rive droite avec de grosses propriétés seigneuriales, en particulier des établissements religieux qui, sous la pression démographique, trouvent un intérêt spéculatif à lotir un certain nombre de terrains. Le reste de la croissance est absorbé par les faubourgs qui se développent très fortement et en particulier le faubourg Saint-Germain, que j'ai plus étudié.

La « guerre des limites » : l'exemple du faubourg Saint-Germain

Saint-Germain-des-Prés est sans doute l'un des secteurs où la croissance a été la plus forte. Contrairement à d'autres faubourgs, ce n'est pas un faubourg-rue, où l'habitat se construit le long des rues principales à partir de la porte de la ville, mais un bourg ancien construit autour de l'abbaye fortifiée de Saint-Germain-des-

Prés et rattrapé par la croissance démographique qui a rempli l'espace entre le bourg et les murailles. On y construit de plus en plus, y compris directement contre les murailles où les fossés sont progressivement comblés pour donner place à un certain nombre de constructions, la plupart du temps illégales. Cette frontière, en particulier ici, commence à s'estomper peu à peu parce que même si Saint-Germain-des-Prés reste en dehors de Paris, il est de plus en plus associé à la vie parisienne. Ce faubourg est intéressant parce qu'il illustre aussi dans cette période de forte croissance cette « guerre des limites », une expression qu'on doit à Daniel Roche, qui désigne le processus de « désenbastillement » des villes qui gagne toute l'Europe surtout à partir du XVII^e siècle. Les murailles sont peu à peu devenues obsolètes et on les détruit ou on les transforme en boulevard avec l'accroissement des villes. Cette « guerre des limites » apparaît à Paris dès le XVI^e siècle avec le défi démographique qui s'impose et qui pose un certain nombre de problèmes. L'idée de planifier la croissance urbaine a déjà germé dans l'esprit des édiles et surtout des rois. Une grosse ville est un objet de fierté pour la monarchie, de la même manière que les rois sont fiers d'avoir des populations importantes. La grandeur de la capitale fait donc la fierté de la France puisqu'elle peut aisément rejallir sur la couronne. Néanmoins, son développement anarchique et galopant inquiète. C'est la raison pour laquelle la première ordonnance royale de tentative de limitation de la croissance à Paris qui date de novembre 1548 est restée célèbre. Cette ordonnance d'Henri II interdit toute nouvelle construction au-delà de ce qui existe déjà. Cette volonté de contrôler le développement urbain au nom du bon ordre est donc assez précoce. Elle s'appuie sur la crainte d'une expansion désordonnée en particulier au-delà des murailles de la ville, c'est à dire dans un secteur que traditionnellement on considère comme dangereux dans cette opposition traditionnelle — on pourrait même parler de *toposlittaire* — entre le domaine de l'harmonie, de l'ordre, de la civilisation à l'intérieur des murailles et le monde du chaos, du désordre et de la sauvagerie à l'extérieur. On ne peut donc pas parler de planification urbaine, mais plutôt d'un désir de contrôle. C'est la première des expériences de contrôle urbain qui vont se multiplier à partir du XVII^e siècle et surtout au XVIII^e siècle. L'ordonnance de 1548 n'est pas appliquée parce que la croissance démographique est trop forte. À Saint-Germain-des-Prés, on voit le rapport de force dont parlait Robert Muchembled tout à l'heure. Les habitants de Saint-Germain-des-Prés n'en peuvent plus d'être des habitants des faubourgs et n'ont qu'un désir, celui d'être enfin des Parisiens puisqu'ils se pensent Parisiens. D'ailleurs, certains bourgeois de Saint-Germain ont obtenu le statut de bourgeois de Paris. Ils sont las aussi de leur vulnérabilité car les faubourgs sont soumis aux dangers et aux invasions militaires. Depuis le début du XVI^e siècle, ils n'ont cessé de réclamer d'être mieux intégrés à Paris ; ils demandent qu'on ouvre les portes qui étaient fermées autrefois, la porte de Nesle, la porte de Bucy, la porte Saint-Germain-des-Prés pour permettre davantage de circulation entre Paris et Saint-Germain sans devoir passer par la Seine en utilisant le bac. Ils demandent un nouveau bornage et même que la muraille soit déplacée pour englober le faubourg Saint-Germain comme les faubourgs de la rive droite. La monarchie hésite face à ces demandes, mais deux ans après 1548 envisage tout de même de construire une nouvelle enceinte qui prendrait en compte les faubourgs. L'intérêt de la monarchie dans cette décision est de trouver de nouveaux terrains pour loger la noblesse : Saint-Germain est parfait, il y a de la place, on y respire bien, c'est un peu surélevé.

Mais c'est sans compter sur le troisième acteur, c'est-à-dire les Parisiens eux-mêmes, représentés par leur Municipalité, qui sont résolument hostiles à toute nouvelle transformation de la muraille. Dans des textes qui sont assez condescendants à l'égard des habitants du faubourg, les Parisiens considèrent « leurs frères, enfants, gendres, alliez, parents, amis et concitoyens des faubourgs », mais n'acceptent de les « endurer » et de les « souffrir », qu'à la condition qu'ils ne portent « dommage ou discommodité aux habitants de la ville ». Il y a sans doute aussi des raisons liées au sentiment d'identité des Parisiens et de cette différence sociale et culturelle symboliquement très forte entre l'intérieur et l'extérieur. Quoiqu'il en soit, les guerres de Religion viennent balayer tous ces débats et le faubourg Saint-Germain est quasiment intégralement détruit en 1589-90. La renaissance au début du XVII^e siècle sera spectaculaire avec la construction d'un certain nombre de demeures aristocratiques, en miroir du quartier Saint-Honoré et de la construction des Tuileries dans la rive droite. Le quartier Saint-Germain devient un des nouveaux endroits à la mode à partir du début du XVII^e siècle, ce qui accélère la transformation sociale du faubourg qui se « gentrifie » à toute vitesse. Saint-Germain est un quartier réuni à Paris en 1668, mais indépendant, à un moment d'accélération dans l'unification politique et juridique de la capitale dans un mouvement centralisateur et monarchique qui achève le travail d'intégration de Saint-Germain-des-Prés avec le reste de la capitale.

À vrai dire, cette phase des années 1660-70 est une forme d'officialisation juridique de pratiques sociales qui ont déjà largement entériné l'intégration du faubourg Saint-Germain à l'ensemble de la ville. J'ai utilisé les sources judiciaires en essayant de travailler sur deux dimensions : comment elles peuvent révéler un certain nombre de conflits, mais aussi l'arrière-plan du conflit. Soit des mentions ponctuelles et dispersées qui nous montrent un certain nombre de choses, par exemple comment on circule de part et d'autre de la muraille, comment on vit avec des horaires d'ouverture et de fermeture des portes, comment on fait pour ne pas rester enfermé dehors ou dedans. La frontière est vraiment un élément important de l'existence vécue des citoyens. Ces sources judiciaires m'ont intéressée aussi parce qu'elles m'ont permis d'observer Paris depuis les marges, depuis Saint-Germain-des-Prés. C'est une sorte d'opportunité documentaire, puisque les archives criminelles et judiciaires de Paris ont disparu pour le XVI^e siècle à l'exception des archives de la justice de Saint-Germain-des-Prés. De cette opportunité documentaire, on peut aussi faire une opportunité scientifique en observant comment on vit à Paris quand on vit dans le plus gros faubourg de Paris. Impossible de savoir combien il y a d'habitants, car les registres paroissiaux ont brûlé avec la Commune, mais sans doute 20 à 30 000 habitants rien qu'à Saint-Germain-des-Prés. Si on les compare aux 4000 habitants de Saint-Denis, c'est un ensemble urbain très important. Ces archives sont intéressantes parce que ce sont les archives de l'ordinaire, du quotidien, de gestes qui mènent rarement à des échanges sanglants. C'est là qu'on voit que Paris est déjà très tôt pacifié, désarmé si l'on compare avec ce qui se passe dans l'Artois de la même époque que connaît bien Robert Muchembled.

On voit aussi dans les sources comment le faubourg Saint-Germain-des-Prés est un espace attractif pour les Parisiens et pour les habitants des autres faubourgs qui peuvent traverser tout Paris pour se rendre à Saint-Germain, en particulier pour se divertir. C'est aéré, le bord de la Seine est un lieu de promenade avec le Pré-aux-Clercs. Le centre du bourg est aussi très attractif parce qu'on y trouve des activités interdites ou plus réglementées dans Paris comme les tavernes, les espaces de jeu et les bordels qui sont interdits mais qui pullulent clandestinement. Marcel Poète disait : « l'air de la campagne souffle dans les rues de Saint-Germain-des-Prés ». Tous ces éléments montrent donc une intégration croissante d'un espace périphérique à la capitale et à l'inverse des moments où les contraintes se font plus dures, les frictions à la frontières plus nombreuses. C'est ce que montrent les archives de la justice de l'Hôtel de Ville, rédigées par les milices et par les gardes des portes, où l'on voit que régulièrement la question de l'ouverture et de la fermeture peut produire du conflit. On y voit aussi comment des enjeux à fondements identitaires peuvent se jouer, comment le mépris du citoyen pour le rustique resurgit dans les insultes. Il y a des moments aussi où cette frontière entre l'intérieur et l'extérieur se manifeste dans la documentation, de manière souvent instrumentale, mais c'est aussi révélateur d'une forme d'imaginaire lorsque par exemple les Parisiens justifient qu'ils portent des épées (interdites par les règlements municipaux) par le fait qu'il est indispensable de s'armer dès qu'on sort de la ville, pour aller à la campagne ou voyager sur les grands chemins. Ce complexe de supériorité des Parisiens entretient l'idée de vivre dans une sorte de citadelle assiégée.

Un moment de rétractation

En ce moment, je travaille en particulier sur le siège de Paris à l'été 1590. On est à la fin des guerres de Religion, au moment où un certain nombre de villes françaises, dont Paris, ont décidé de ne plus reconnaître Henri III comme souverain légitime et surtout de ne pas reconnaître Henri IV. Henri III fait le siège de Paris à plusieurs reprises en 1589, il est assassiné à Saint-Denis à l'été 1589. Henri IV reprend le flambeau et reporte le siège autour de Paris à l'été 1590 en mettant en place un blocus complètement hermétique sur la capitale ; plus rien ne circule entre la mi-juin et le début du mois de septembre. C'est un blocus terrible, les gens meurent de faim. Ce qui m'intéresse, c'est que c'est un moment de rétractation de Paris à l'intérieur de ses murailles, de fermeture complète et d'une fermeture non seulement physique — on ferme les portes — mais aussi d'une fermeture administrative. On voit apparaître des passeports, des certificats, des sauf-conduits, des papiers qui servent à témoigner de l'identité des individus et à filtrer les entrées et les sorties, tous documents administratifs bien connus dans les villes italiennes médiévales. Mais, en même temps, dans cette période de rétractation, l'espace de domination de Paris sur son environnement ne s'interrompt pas ; c'est peut-être

même, paradoxalement, une phase d'accélération de l'emprise parisienne sur la propriété paysanne. On voit dans les archives des notaires parisiens comment la dépossession paysanne s'accélère dans une période de crise comme celle-ci. Les paysans d'Ile-de-France, qui n'ont plus rien à manger puisque les champs sont envahis par les soldats, ont trouvé refuge à l'intérieur de la ville et, pour survivre, vendent leurs terres à de riches Parisiens. Le blocus et la guerre sont donc aussi un moment d'accélération de cette polarisation parisienne. La crise profite à certains qui s'enrichissent aux dépens des autres.

Notes et références

[1] Marcel Roncayolo, *La ville et ses territoires* (1978 et 1988), Paris, Gallimard, 1997, p. 37.

A propos de l'auteur

Diane Roussel a fait une maîtrise et une thèse en histoire moderne sous la direction de Robert Muchembled. Elle travaille sur l'histoire de la violence, de la criminalité et des mécanismes de régulation sociale, et elle est spécialiste de l'histoire de Paris au début de l'époque moderne. Elle est maîtresse de conférences à l'UPEM et chercheuse au laboratoire ACP.

Figures et illustrations

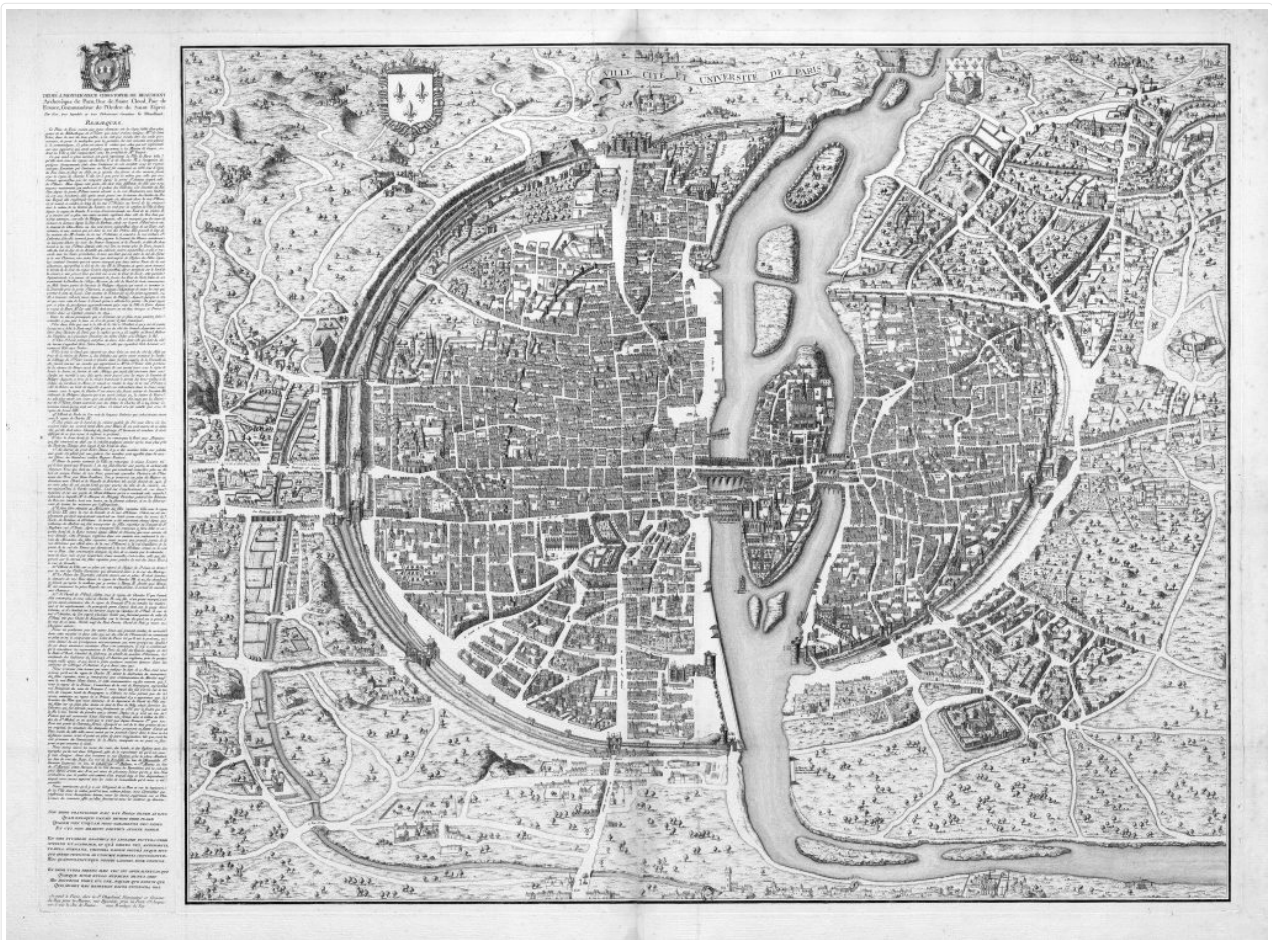


Figure 1:
Plan de Saint-Victor – Paris vers 1550. (copie de Dheulland 1756-1757,- BNF-EST, RESERVEFOL-QB-201(7).)



Figure 2:
Plan de Truschet et Hoyau, dit plan de Bâle
Paris en 1551. (Bibliothèque de l'Université de Bâle, fac-similé de la BHVP).



Figure 3:
Plan de Vassalieu- Paris en 1609.



Figure 4:
Plan de Paris plan de Mathieu Mérian (1615).



Figure 5:
Plan de Boisseau (1648).

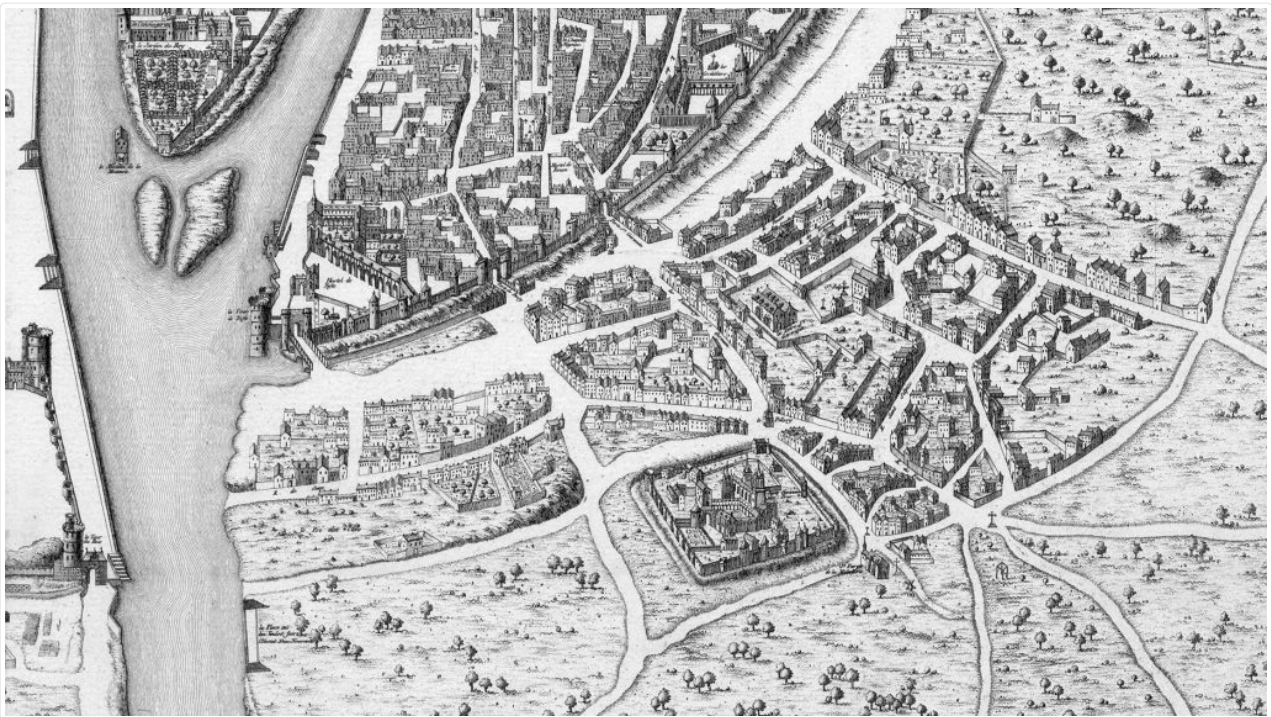


Figure 6:
 Vue de Saint-Germain-des-Près Lès Paris. Dans le plan de Saint-Victor – Paris vers 1550. (copie de Dheulland1756-1757,- BNF-EST, RESERVEFOL-QB-201(7).)



Figure 7:
 Vue de Saint-Germain-des-Près Lès Paris. Dans le plan de Truschet Hoyau, dit plan de Bâle Paris en 1551. (Bibliothèque de l'Université de Bâle, fac-similé de la BHVP).



Figure 8:
Vue de Saint-Germain-des-Près Lès Paris. Dans le plan de Vassalieu- Paris en 1609.



Figure 9:
Vue de Saint-Germain-des-Près Lès Paris. Dans le plan de Paris, plan de Mathieu Mérian (1615).

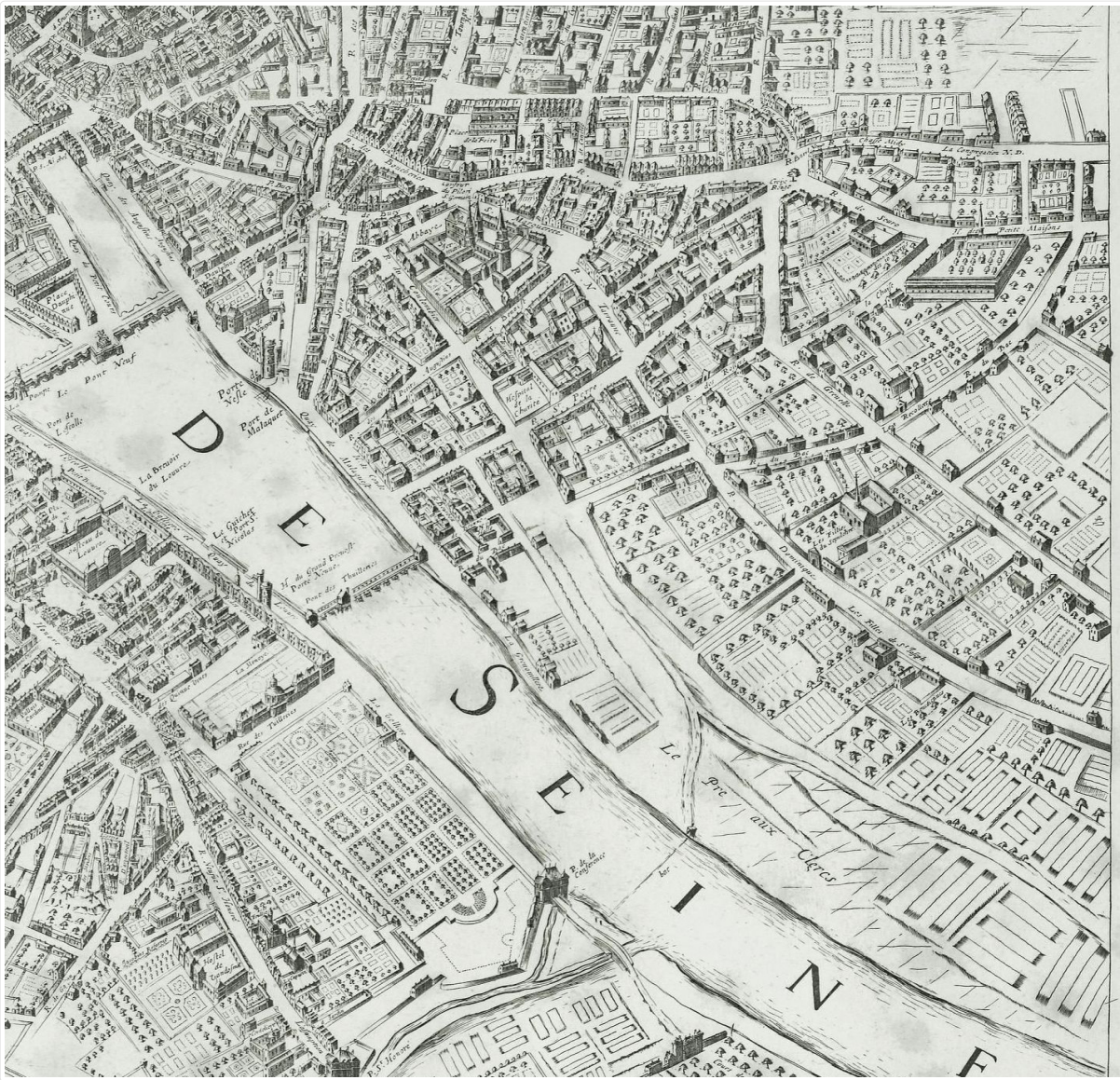


Figure 10:
Vue de Saint-Germain-des-Près Lès Paris. Dans le plan de Boisseau (1648).